



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST

N° 118 Bis

Séance du 03/12/2020

Objet : Attribution du fonds de concours – Exercice 2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 40
Présents : 18
Nombre suffrages : 24

L'Assemblée délibérante s'est réunie le 03 décembre 2020 à 17h00, dans la la salle du Conseil de la mairie de Ouangani sous la présidence de M. IBRAHIMA Saïd Maarifa qui a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Date de convocation :
23/11/2020

Date d'affichage :
23/11/2020

Acte certifié exécutoire
après dépôt en Préfecture le
:

18/12/2020

Et affichage du :

18/12/2020

Etaient présents :

Messieurs : ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, ISSOUFFI Ramadani, MADI OUSSINI Mohamadi, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, RAMA Ahamed,.

Mesdames : ABDALLAH Oidhuati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ATTIBOU Zaïnati, CHANFI Bibi, MDALLAH Anlamati, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame,.

Etaient absents : AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOURAHAMANE Céline, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, AMBDI Youssouf, BACAR SOILIH Inchat, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, DIGO Popina, MOHAMED Bacar, HALIDI Hadidja, MOHAMED Zaïnaba, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, SIAKA Ahamada, SOUMAÏLI Mhamadi, YSSOUFI Chaidati.

Procurations :

M. Saoula SAID-SOUFFOU donne pouvoir à M. CHANRANI Daoudou ;
M. NOUDJOUR Mad Assani donne pouvoir à M. IBRAHIMA Saïd Maarifa ;
M. BOINAHERY Ibrahim donne pouvoir à Mme RIDHOI Zaïnabou ;
Mme ABDALLAH Oidhuati donne pouvoir à M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa ;
M. AMBDI Youssouf donne pouvoir à Mme SAID Mariame ;
Mme MOHAMED Zainaba donne pouvoir à M. BOINA MZE Salim.

Secrétaire de séance : Mme RIDHOI Zaïnabou.

Vu la délibération n° 116 du 03/12/2020 portant mise en place de la Communauté de Communes du Centre-Ouest ;

Vu le budget primitif 2020 qui inscrit des crédits d'un montant de 2 876 356,29 €, réservés au fonds de concours ;

Vu le rapport de la Commission des « finances et du suivi des documents budgétaires contractuels » réunie le 19 novembre 2020 examinant les dossiers de demande de financements proposés par les communes - membres et faisant une proposition d'attribution de ce fonds aux dossiers éligibles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- De valider la proposition de la commission des finances d'attribution de ce fonds au vu des dossiers éligibles examinés des communes membres comme indiquée dans le tableau suivant :

Commune bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total projet	Subventions déjà obtenues	Apport commune	Montant Fonds de concours 3CO
MTSANGAMOUJI	Travaux d'aménagement du plateau sportif de Chembenyoumba	4 031 600 €	0 €	2 400 000 €	1 631 600 €
OUANGANI	Construction d'un marché couvert à Kahani	1 200 000 €	720 000 €	240 000 €	240 000 €
SADA	Réhabilitation de la place de la boulangerie	899 044 €	0 €	179 808,80 €	179 808,80 €
	Mise en place de vidéo protection au sein des établissements scolaires de la ville de Sada	266 797,85 €	160 078,63 €	50 359,40 €	50 359,40 €
TSINGONI	Mise en conformité de l'éclairage des terrains de football	641 250 €	492 000 €	128 250 €	21 000 €
	Vestiaires du plateau de Combani	316 880,20 €	205 000 €	63 376,04 €	48 504,16 €
TOTAL					2 171 272,36 €

- De remplacer le projet suivant de la commune de Chiconi, lequel étant financé ailleurs, par un autre ultérieurement répondant aux critères d'éligibilité mentionnés dans la délibération n° 116 du 03 décembre 2020 :

Commune bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total projet	Subventions déjà obtenues	Apport commune	Montant Fonds de concours 3CO
CHICONI	Travaux de renforcement de l'éclairage public photovoltaïque de Chiconi	1 211 212,56 €	787 288,16 €	242 242,51 €	181 681,89 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 976-200059871-20201203-118_BIS-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 03/12/2020.



M. IBRAHIMA Said Maarifa

Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest